

LA QUALITÉ ARCHITECTURALE DANS LE PROJET DE RÉNOVATION

Introduction aux enjeux de transformation du bâti existant

Les
CAUE
d'Île-de-France



JOURNÉES PROFESSIONNELLES
organisées par les CAUE Franciliens



Les Conseils d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement sont des organismes départementaux, créés par la loi sur l'architecture de 1977. Ils ont pour vocation la promotion de la qualité architecturale, urbaine, paysagère et environnementale, et assurent leurs missions en déployant des compétences aussi bien techniques que culturelles.

Afin de mener des projets à l'échelle régionale, les huit CAUE franciliens se sont réunis en Union régionale. Les CAUE d'Île-de-France alimentent depuis 2005 un Observatoire de la qualité architecturale du logement et accordent dans ce cadre depuis 2019 une grande importance à la thématique de la réhabilitation en diffusant des opérations alliant adaptation à de nouveaux besoins, respect et valorisation de la qualité architecturale d'origine, et approche environnementale.

Ces journées, pensées en réponse au besoin de favoriser et accélérer l'amélioration énergétique du bâti existant, constituent une initiation aux principaux aspects à prendre en compte pour conforter la qualité architecturale dans les projets de réhabilitation. Observer l'existant et en identifier les spécificités, accompagner les arbitrages nécessaires, convaincre les divers acteurs de la pertinence des projets, sont les thématiques visées lors de ces rencontres.

Le format proposé comporte des moments d'échange sur des situations concrètes rencontrées par les participants, pour rendre immédiatement applicables les notions et les informations présentées. La promenade urbaine sera aussi un moment d'échange sur le terrain pour appréhender la diversité des formes urbaines et des solutions constructives permettant d'assurer l'adaptation du bâti aux enjeux climatiques.

Les Conseils d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement d'Île-de-France

Contact administratif

Armelle ERDOGAN
CAUE d'Île-de-France,
contact@caue-idf.fr
01 48 32 40 81

Photo de couverture : © Coline Bulbex
Réhabilitation de la Tour Ravel à Sarcelles, par EQUATEUR Architectes

Ce projet a fait l'objet d'une analyse dans le cadre de l'Observatoire de la qualité architecturale du logement.

Retrouver la fiche sur notre site : www.caue-idf.fr

LA QUALITÉ ARCHITECTURALE DANS LE PROJET DE RÉNOVATION

Format

2 journées professionnelles alternant des temps d'exposés en salle, des visites commentées, des mises en pratique et des échanges.

Dates

Journée 1 : mardi 21 mai 2024
Journée 2 : jeudi 30 mai 2024

Public

Conseillers des Agences Locales de l'Énergie (75, 92, 93 et 94) dans la limite de 15 participants.

Lieux

Journée 1 : la Cité de Refuge
Journée 2 : CAUE de Paris

Intervenants

La formation est assurée par les architectes et urbanistes des CAUE franciliens :

- Solène Mourey, architecte-urbaniste et directrice adjointe du CAUE de Paris
- Alix Lazian, architecte au CAUE des Hauts-de-Seine
- Fabrice Antore, architecte au CAUE de Seine-Saint-Denis
- Franca Malservisi, architecte et docteure en histoire de l'architecture au CAUE du Val-de-Marne
- Anouk Chevrin, architecte au CAUE du Val-de-Marne
- Guillemette Wambergue, architecte DSA Patrimoine au CAUE des Hauts-de-Seine



Programme de la session - printemps 2024

Journée 1 : Comprendre et analyser la qualité architecturale du bâti

🕒 9h00 à 17h00

9h00 - Ouverture

Présentation des CAUE d'Île-de-France : les missions de sensibilisation et de conseil ainsi que l'Observatoire de la qualité architecturale du logement

9h30 - Tour de table

Discussion avec les participants sur la qualité architecturale : comment créer une culture partagée ?

10h30 - Le temps long du bâti

Introduction à l'histoire d'un édifice, ses vies et son entretien

11h00 - Pause café

11h15 - Typologies et caractéristiques du bâti par période de construction

de 1850 jusqu'aux années 1990

12h30 - Déjeuner

Pause libre

14h30 - La qualité architecturale en rénovation

Promenade urbaine entre le 13^e arrondissement de Paris et Ivry-sur-Seine (94).

- Lecture de typologies architecturales : une diversité qui fait la ville
- Lecture des enjeux d'amélioration énergétique du bâti

17h00 - Fin de la journée

Journée 2 : Articuler l'existant avec les choix de réhabilitation

🕒 9h00 à 17h00

9h00 - Ouverture et présentation du programme de la matinée

9h15 - Les échanges avec l'administration et les ABF dans le cadre de l'instruction

Lexique, espaces protégés, présentation de l'Atlas du Patrimoine

10h45 - Pause café

11h00 - Avant / Après

Exercice pratique sur la qualité architecturale de 4 projets de rénovation énergétique (sur la base des fiches de l'Observatoire) :

- Analyse des projets en groupe
- Restitution et échanges

12h30 - Déjeuner

Pause libre

14h30 : Faisabilité et blocages

- Discussion sur des cas concrets transmis par les participants
- Argumenter autour de caractéristiques techniques et architecturales

16h30 - Échanges et bilan des deux jours de journées professionnelles

17h00 - Fin de la journée

MODALITÉS PRATIQUES

■ AGRÉMENT

L'Union régionale des CAUE d'Île-de-France est agréée pour la formation professionnelle, enregistrée sous le numéro de déclaration d'activité :
11 92 17 159 92
n° de SIRET : 438 737 884 00033

Nous sommes également enregistrés dans Datadock.



■ FORMAT DES JOURNÉES

Nos journées s'inscrivent dans une pédagogie active, alternant des temps d'exposés en salle (introductions théoriques, contenus spécifiques détaillés, études de cas...), des temps d'activités (visites commentées et / ou exercices de mise en situation) et des temps d'échanges avec les experts et professionnels encadrant.

Les documents supports des cours seront transmis aux participants à la fin des 2 journées.

Afin d'assurer de bonnes conditions d'enseignement et d'engager un dialogue constructif entre les participants et les professionnels, chaque journée professionnelle est limitée à 20 participants.

■ PROCÉDURE D'INSCRIPTION



Ces journées professionnelles sont soutenues entièrement par la Métropole du Grand Paris (MGP) et proposées gratuitement aux stagiaires. Les inscriptions aux journées professionnelles sont centralisées par la Métropole du Grand Paris.

Une convocation est transmise aux stagiaires 10 jours avant le début de chaque session des journées professionnelles, contenant le détail des dates, des lieux de formation, un plan d'accès et éventuellement la liste du matériel à apporter pour les journées professionnelles.

Une attestation de présence sera fournie aux participants.

Nous nous réservons le droit de reporter ou d'annuler une journée lorsqu'un évènement exceptionnel en empêche la tenue.

En fonction du contexte sanitaire nous nous réservons le droit d'adapter la journée.

Les
C|a.u.e
d'Île-de-France

Les Conseils d'Architecture,
d'Urbanisme et de l'Environnement
d'Île-de-France

contact@caue-idf.fr
www.caue-idf.fr

